



Naturalisation en cours+ mariage au maroc

Par **WhiteDove**, le **10/10/2011** à **23:37**

Bonjour,rrnrJe suis marocain, j'habite dans le 75, je suis ingénieur en CDI depuis 2 ans, et je suis arrivé en France en 2003 pour mes études d'ingénieur. Je viens de déposer ma demande de naturalisation. rnrnJe me suis marié cet été au Maroc avec une marocaine qui réside en France (donc acte de mariage marocain avec Adoul) , elle est étudiante en école d'ingénieur en France depuis 2004 mais dans un autre département (autre que le 75), et c'est sa dernière année d'études. Sa carte de séjour est donc enregistrée dans une autre préfecture que celle de Paris, et elle n'a pas de CDI (donc pas de revenus, à part le virement mensuel de ses parents) . rnrnDans mon dossier de naturalisation, j'ai bien sûr déclaré que j'étais marié avec elle.rnrnMa question est la suivante : Est-ce que vous pensez que la procédure de naturalisation peut être retardée ou bloquée, à cause de mon mariage AU MAROC avec une étudiante marocaine résidant en France, et qui n'a toujours pas de statut salarié ? rnrnMerci pour votre précieuse réponse

Par **chris_ldv**, le **13/10/2011** à **11:20**

Bonjour,rrnr[citation]Est-ce que vous pensez que la procédure de naturalisation peut être retardée ou bloquée, à cause de mon mariage AU MAROC avec une étudiante marocaine résidant en France, et qui n'a toujours pas de statut salarié ? [/citation]rnA priori non dans la mesure où votre épouse séjourne régulièrement en France (= entrée régulière en France + titre de séjour en cours de validité).rrnrPar contre dans l'hypothèse où votre épouse aurait séjourné irrégulièrement en France votre naturalisation permettrait de solliciter pour votre épouse un titre de séjour vie privée et familiale en qualité de conjointe de français et l'accès à la nationalité française pourrait être interprété comme un abus de droit visant uniquement à sa régularisation, avec dans ce cas précis des doutes quant à vos motivations d'accéder au statut

de citoyen Français.rnrnCordialement,

Par **WhiteDove**, le **13/10/2011** à **16:51**

Merci Chris pour ta réponse, cela me rassure .